

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

Notre liste ne sera malheureusement pas complète

Cet ouvrage est publié dans la collection Monographies des villes et villages de France créée par M.-G. Micberth qui compte plus de 3270 titres à ce jour. « Nous n'avons d'autre prétention dans ces *Notes* que de réunir des documents épars, dont quelques-uns ont déjà été publiés, mais qui, pour la première fois, se suivront et pourront présenter un certain intérêt local que quelques curieux seront peut-être heureux de rencontrer. (...) Le bourg de Dangeau ne fut jamais le théâtre de ces grands événements qui immortalisent une localité. Ses annales sont modestes. » Mais l'auteur s'applique à écrire une histoire chronologique des seigneurs de Dangeau. « Il en est qui sont dignes de nous arrêter un moment ; d'autres, au contraire, ne trouveront grâce que par le voisinage que l'ordre chronologique leur assigne. (...) Notre liste ne sera malheureusement pas complète, et, dans les temps reculés, nous aurons plus d'une lacune à signaler. Les siècles suivants compenseront amplement les regrets que nous laissent ces vides ; mais nous pouvons dire que nous avons été plus heureux que nous ne l'espérions en entreprenant ces recherches. »

Bientôt réédité

Dangeau et ses seigneurs (1064-1790)

par Maurice Antoine
Haudos de Possesse

Au Conseil d'État
comme auditeur libre

Maurice Antoine Haudos de Possesse est né le 2 juin 1841. Tout comme son père, Alphonse Germain de Possesse, officier au 1^{er} régiment des grenadiers à cheval de la garde royale, son grand-père, Jacques de Possesse, colonel de la Compagnie de Raguse en 1815, il se fit remarquer dans sa carrière militaire comme capitaine de la garde mobile dans la campagne contre l'Allemagne. Tout comme eux, il fut chevalier de la Légion d'honneur dès 1871. Le 30 mars

1867, il entre au Conseil d'État comme auditeur libre, à la section des finances, puis à la section de l'intérieur, de l'instruction publique et des cultes. Le 7 mars 1870, il est promu auditeur de la 1^{re} classe, puis suspendu de ses fonctions avec tous les membres du Conseil d'État par décret du gouvernement de la Défense nationale, le 15 décembre 1870. Comme son père, il fut maire de Dangeau. Il publie en 1878 une histoire des seigneurs de Dangeau, fruit de ses recherches dans les archives locales, le *Cartulaire de Marmoutier pour le Dunois*, les chartes du prieuré de Dangeau, ainsi que dans le fonds du marquisat de Dangeau aux archives départementales. Il est décédé en son château de Bouthonvilliers le 2 septembre 1909, à l'âge de 68 ans.



La longue série des seigneurs de Dangeau

Après avoir replacé Dangeau géographiquement, aux limites de la Beauce et du Perche, plus précisément sur le territoire d'un pays qu'on appelait en 1050 le Perche-Gouët, du nom de Guillaume Goët qui réunit les cinq baronnies d'Authon, la Bazoche, Montmirail, Alluyes et Brou, au Grand Perche, au pays Chartrain et au Dunois, M. de Possesse présente l'organisation de son travail : « Plusieurs époques doivent être distinguées dans la longue série des seigneurs de Dangeau. Nous diviserons donc ce travail en quatre parties, qui correspondent à quatre périodes bien distinctes. La première comprendra la suite des seigneurs depuis la première mention du nom de Dangeau, jusqu'en 1350, à l'arrivée des Cholet dans le pays. La seconde sera entièrement consacrée à cette famille qui disparaît de Dangeau en 1472, par son alliance avec les Courcillon, auxquels nous réserverons la troisième partie. A l'extinction de ceux-ci, en 1720, le domaine de Dangeau passa rapidement entre plusieurs mains jusqu'à la Révolution. Ces différentes mutations fourniront la matière d'une quatrième partie. »

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**
**UNE COLLECTION UNIQUE
EN FRANCE DE 3278 TITRES**

55 TITRES SUR
L'EURE-ET-LOIR

Renseignements au
03 23 20 32 19

DANGEAU ET SES SEIGNEURS (1064-1790)

En 1064, Herlebaud de Dangeau, mortellement blessé, prend l'habit monastique de l'abbaye de Marmoutier à laquelle il donne le domaine qu'il possède à Dangeau ainsi que la moitié de l'église. En 1322, la terre de Dangeau appartenait en partie à Létice de Sully et à Garcie de Boutonvilliers. C'est Robert le Vicomte qui réunit la plus grande partie du domaine en épousant Jeanne de Vendôme, qui, devenue veuve, épouse Yves Cholet. Prisonnier à la bataille de Crécy, ce dernier est obligé de vendre une partie de ses biens pour payer sa rançon. Avec son frère, Yves, il pourchassa les bandes de pillards qui désolaient les environs de Dreux et mit fin à leurs invasions. En 1479, Marie Cholet, à défaut d'héritier mâle, fit passer par son mariage la seigneurie de Dangeau dans la famille de Courcillon. Louis de Courcillon était calviniste. En 1586, il combattit aux côtés de Sully et défendit jusqu'à sa mort son roi, Henri IV. En 1652, Louis XIV exprimait à Louis II de Courcillon « la confiance qu'il avait en sa sage conduite et sa prudence ». Son fils, Philippe de Courcillon, devenu marquis, allait être le plus illustre des seigneurs de Dangeau. Retenu à la cour pour ses fonctions auprès de Louis XIV, c'est la sœur de Philippe, qui vivait à Dangeau, surveillant la gestion du château et ses embellissements. Très jeune, Philippe de Courcillon captura Louis XIV tant par sa facilité à gagner au jeu du *reversi* que par son esprit ou sa plume (le marquis rédigeait les mots galants du souverain à Mme de la Vallière). Saint-Simon, Mme de Sévigné, Fontenelle, tous sont unanimes sur l'excellence de sa compagnie et ses talents. Militaire émérite, il fut nommé lieutenant-colonel du régiment d'infanterie en 1665 et accompagna le roi comme aide de camp dans toutes ses campagnes. Toute sa vie fut consacrée à Louis XIV qui lui vouait une profonde amitié. Saint-Simon écrivait à propos de sa femme : « Elle est jolie et vertueuse comme les anges, une figure de déesse dans les airs ; douce, bonne, d'un bon esprit et dont la bonté lui tenait lieu d'étendue ». De 1713 à 1720, le marquis de Dangeau tiendra son *Journal*, (un manuscrit contenant 37 volumes) témoignage sur la vie quotidienne à la Cour de Versailles, dont Voltaire soulignera « l'importance » et qui sera annoté et complété par Saint-Simon. Sainte Beuve écrira : « Dangeau est le miroir dans lequel se reflète Louis XIV ». Le marquis de Dangeau fut emporté par la maladie à 84 ans, en 1720. Le domaine, délaissé, revint à la famille de Luynes, puis fut vendu à Gabriel-Olivier Benoist-Dumas. En 1791, le baron de Montboissier, alors propriétaire, vendit tous ses biens au marquis Roussel de Courcy. L'ouvrage est complété par la description de l'église et du château de Dangeau.

Réédition du livre intitulé *Dangeau et ses seigneurs (1064-1790)*, dans son édition avec blasons en couleurs parue en 1878.

Réf. 1733-3279. Format : 14 X 20. 216 pages. Prix : 29,50€ Parution : décembre 2013.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...
www.histoire-locale.fr



Bulletin de souscription

Le Livre d'histoire

à retourner à : 17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution décembre 2013
1733-3279

Nom

Adresse

.....

.....

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Notez les 3 derniers chiffres
du n° situé au verso de
votre carte bancaire.

| | |

Signature (obligatoire):

Expirant le:

Téléphone (obligatoire):

Date:/..../201..

Je commande « **DANGEAU ET SES SEIGNEURS (1064-1790)** » :

..... ex. au prix de **29,50 €**

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2013 (394 pages)

- 3 201 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais)

Fait à, le

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.